

CONSEIL MUNICIPAL
SESSION 2020

Compte rendu sommaire de la Séance du 17 juillet 2020

Nom Prénom	Présents	Excusés	Absents	Procurations
BERNARD Philippe	X			
MICHEL Didier	X			
TARRIT Pascal	X			
EGIMBROD Alain	X			
POMMERETTE Daniel			X	
PLANAT Gilles	X			
BESNIER Grégory	X			
COSTE Annie	X			
SEYCHAL Jean-Luc	X			
FOURNET-FAYARD Chantal	X			
THORENS Pauline	X			

Secrétaire de Séance : M. MICHEL Didier

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

Le Maire présente les résultats de 2019 :

- Budget Communal :
 - o En fonctionnement : 31 010.35€
 - o En Investissement : 149 332.51€
- Budget Assainissement :
 - o En fonctionnement : 1 554.94€
 - o En Investissement : 15 543.57€

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de 2019 :

- Au budget communal :
 - o En investissement au 1068 : 31 010.35€
 - o En report 001 en investissement : 149 332.51€
- Au budget assainissement :
 - o En investissement au 1068 : 1 554.94€
 - o En report 001 en investissement : 15 543.57€

Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats.

(POUR 10)

VOTE DES TAUX DE TAXES 2020

Le conseil municipal à l'unanimité décide de reconduire les taux de taxes de 2019 pour 2020 à l'exception de la taxe d'habitation :

- Taxe foncière bâti : 7.44%
- Taxe foncière non bâti : 89%

(POUR 10)

APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL 2020 ET DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2020

Le Maire laisse la parole à la secrétaire de mairie pour présenter le budget primitif 2020 et répondre aux éventuelles questions.

Après avoir pris connaissance des divers documents comptables, le conseil municipal décide d'adopter le budget primitif 2020 du budget communal et assainissement à l'unanimité :

- Budget primitif Budget communal
 - o Section fonctionnement : 145 640.79€
 - o Section investissement : 273 614.46€

- Budget primitif Budget assainissement
 - o Section fonctionnement : 10 999.94€
 - o Section investissement : 48 805.39€

(POUR 10)

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Maire informe l'assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il propose la création de commissions communales suivantes.

Les élus intéressés se sont portés candidats : ont été élus par 10 voix sur 10 votants

Commission	Noms et Prénoms
CCAS	FOURNET-FAYARD Chantal THORENS Pauline EGIMBROD Alain
CAO (Commission d'appel d'offre)	TARRIT Pascal SEYCHAL Jean-Luc PLANAT Gilles
CIMETIERE	SEYCHAL Jean-Luc PLANAT Gilles NGUYEN VAN NHIEN Suzane (secrétaire de mairie)
INFRASTRUCTURE (Voirie, Bâtiment)	TARRIT Pascal BESNIER Grégory MICHEL Didier
COMMUNICATION	BESNIER Grégory MICHEL Didier EGIMBROD Alain
GESTION FORESTIERE	SEYCHAL Jean-Luc TARRIT Pascal BESNIER Grégory MICHEL Didier
COMMISSION DE CONTROLE (Élection : inscriptions, radiations)	FOURNET-FAYARD Chantal THORENS Pauline
AGRICOLE	SEYCHAL Jean-Luc BESNIER Grégory THORENS Pauline MICHEL Didier

* Le maire est présent dans chaque commission communale.

(POUR 10)

DELEGUES ET SUPPLEANTS DANS DIVERS ORGANISMES EXTERIEURS

Le Maire informe l'assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu d'élire les délégués pour représenter la commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne, au sein des divers organismes ou syndicats auxquels la commune est adhérente :

SIEG	Titulaire Suppléant	TARRIT Pascal EGIMBROD Alain	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1
Parc du Livradois Forez	Titulaire (Suppléant)	THORENS Pauline MICHEL Didier (pas droit au vote)	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1
SIAEP DU FOSSAT	Titulaire Titulaire Suppléant	TARRIT Pascal SEYCHAL Jean-Luc PLANAT Gilles	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1
ADMR	Titulaire Suppléant	EGIMBROD Alain FOURNET-FAYARD Chantal	Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

REPRESENTANTS DANS DIVERS DOMAINES

Le Maire informe l'assemblée que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu d'élire les représentants pour représenter la commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne, au sein des diverses instances :

Ecole du Brugeron	THORENS Pauline (EGIMBROD Alain en son absence)	10 voix sur 10 votants
Correspondant défense	SEYCHAL Jean-Luc	10 voix sur 10 votants
Référent thématique forêt	SEYCHAL Jean-Luc TARRIT Pascal	10 voix sur 10 votants

DELEGATIONS AU MAIRE ET ATTRIBUTIONS AUX ADJOINTS (PAR ARRETE)

Le maire présente au conseil municipal les délégations qu'il souhaite prendre :

- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Délivrer et reprendre des concessions dans le cimetière et autoriser les adjoints à signer les titres de concession en son absence.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de confier à monsieur le Maire les délégations énoncées ci-dessus.

(POUR 10)

INDEMNITES AU MAIRE ET ADJOINTS

Le maire propose de reconduire les mêmes indemnités que l'ancienne équipe municipale jusqu'à la fin de l'année malgré une augmentation au 1^{er} janvier 2020 à savoir :

COMMUNE DE MOINS DE 500 HABITANTS

Fonction	Taux maximal (en% de l'IB 1027)	Taux votés au 17/07/2020 (en% de l'IB 1027)
Maire	25.5%	17% (661.20€)
1 ^{er} Adjoint	9.9%	6.6% (256.70€)
2 ^{ème} Adjoint	9.9%	6.6% (256.70€)
3 ^{ème} Adjoint	9.9%	6.6% (256.70€)

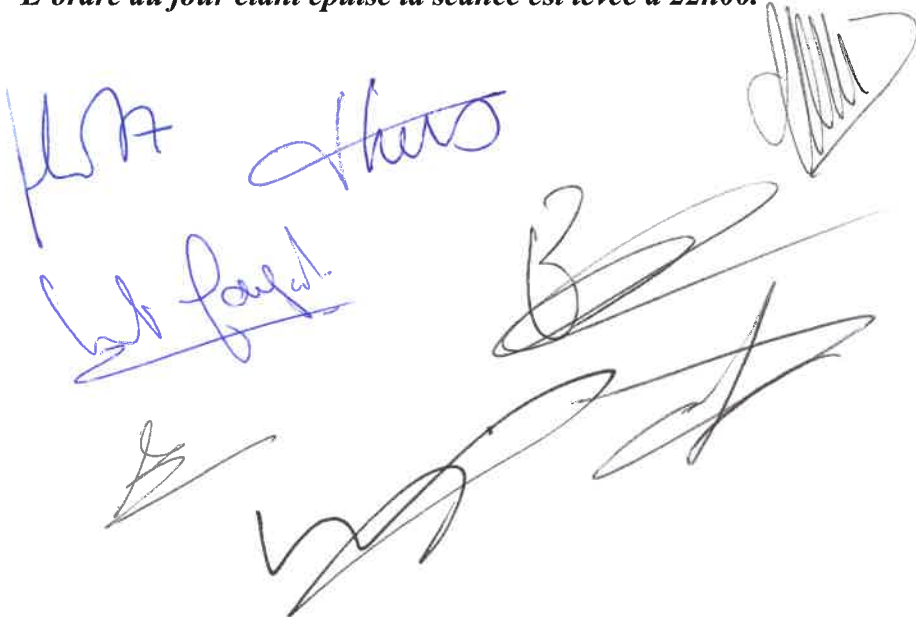
Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité à compter du 5 juillet 2020 de fixer les indemnités proposées pour le maire et les adjoints.

(POUR 10)

INFORMATIONS :

- **Réunion de sécurité à la Sous-Préfecture le 09 juillet, préparation du Tour de France.**
Gilles PLANAT a assisté à la réunion et préconise de contacter le service déchet COM COM ALF pour mettre à disposition du public au Col du Béal et en descendant dans le bourg un container voir deux.
La date du Tour de France est prévue le 12 septembre 2020 et pour information la date du Critérium du Dauphiné est prévue le 12 août 2020.
- **Demande de l'association des VTT des Bois Noirs :**
 - o **Signature d'une convention**
 - o **Pose de panneau, demande faite par le Maire de Chalmazel-Jeansanière**
Certains élus souhaitent rencontrer le Président de l'association ainsi que le Maire de Chalmazel-Jeansagnière pour avoir plus de précision et voir si la commune est impactée par le circuit au niveau tourisme.
- **Nouveaux arrivants**
Une famille avec 4 enfants va s'installé début août et va reprendre l'exploitation de la pisciculture (location), le Maire va les rencontrer prochainement avec un élu ou deux.
- **Date du prochain conseil municipal**
Le Maire propose le vendredi 21 août 2020.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00.



Handwritten signatures in blue and black ink, including the name 'PLANAT' and 'Gilles PLANAT'.